

L'avenir des emplois au sein du Groupe Arkéa

15 mars 2018 Par [Marie Quétier](#)

- Mediapart.fr

Dans le conflit actuel qui oppose Arkéa à la CNCM, l'avenir des emplois ne s'inscrit que dans une seule perspective, l'indépendance.

Cher Laurent Mauduit,

Votre article du 13 mars, intitulé « la manif tous frais payés du Crédit mutuel Arkéa », appelle une première observation par un extrait de mon texte du 12 mars : « *les syndicats n'ayant pas joué leur rôle, différents collectifs se sont organisés et exprimés* ».

Pour aller plus loin, il est ordinairement difficile de trouver des délégués de salariés (les syndicats ont du mal à compléter leurs listes de candidats), alors, au sein du groupe Arkéa, nous n'allons pas nous plaindre qu'un collectif se soit constitué pour suppléer les syndicats (dits représentatifs) sur le dossier !

D'ailleurs, le syndicat ASISA s'est créé sur ces bases (cf. annexe 1 dont l'extrait suivant) « *ASISA veut un souffle nouveau dans le dialogue social que nous souhaitons constructif, sans complaisance, dans un Groupe maître de son développement et responsable de ses bassins d'emplois* »

Les emplois... car, pour l'instant, dans le débat, on omet souvent, bien curieusement, le plus important : l'avenir des emplois au sein du Groupe Arkéa !

Désormais, il reste deux hypothèses :

Hypothèse 1 : **La CNCM ⁽¹⁾ soumet Arkéa**, certains diront : Arkéa reste dans la « grande famille » du Crédit Mutuel.

Les conséquences seraient bien évidemment désastreuses pour les emplois des services centraux et des filiales, voire des réseaux de distribution.

Je vous renvoie à la lecture d'un tract de la CFDT d'avant sa « Théryisation » ⁽²⁾, cf. l'annexe 2. Et j'y ajoute les précisions qui suivent.

Aujourd'hui, les salariés en CDI sont :

- 437 rien qu'à l'informatique
 - + 543 prestataires externes
 - + 1365 pour le reste des services centraux
- 2554 dans les filiales
- 4541 dans les réseaux

Ces données, qui n'incluent ni les alternants ni les CDD (environ un millier dans le Groupe), sont volontairement exactes car, derrière ces chiffres, il y a autant de collègues, de femmes et d'hommes.

Hypothèse 2 – Arkéa obtient son indépendance

Les emplois sont maintenus et, compte tenu du dynamisme actuel de l'entreprise, continueront probablement à se développer.

Et les conséquences doivent être considérées comme secondaires :

- la marque est perdue, la belle affaire ! Il se dit que la notoriété d'une marque repose sur la qualité de

l'offre quelle que soit la marque.

- le taux de refinancement s'élèverait ; la direction, l'ayant déjà envisagé, affirme que ce n'est pas insurmontable.
- ...

Pour l'avenir des emplois, au sein du Groupe Arkéa, **cette seconde hypothèse est la seule envisageable**. C'est la raison pour laquelle c'est une bonne chose que les salariés se mobilisent fortement pour obtenir cette indépendance.

La manifestation qui est programmée à Paris le 5 avril prochain est un moyen, parmi d'autres, de se faire entendre (cf annexe 3).

Si vous voulez bien échanger de vive voix avec nous, profitez de notre passage dans la capitale ce jour-là !

Marie-Laure Quétier

PS : Nous ne pouvons même pas déposer un brevet pour ce genre de manifestation « *financée par l'entreprise* » puisque cela a déjà été pratiqué au sein même de ce qui est désormais notre concurrent interne, le CM11-CIC... cf. la manifestation parisienne du 25 octobre 1996 de 10.000 salariés du CIC contre la privatisation de leur entreprise.

(1) CNCM : Confédération Nationale du Crédit Mutuel (18 fédérations dont 11 dans le CM11-CIC, 3 au sein d'Arkéa, les 4 restantes - dites « autonomes » - possèdent le système informatique du CM11-CIC)

(2) M. Théry, président de la CNCM (et du CM11-CIC)

[annexe 1 \(pdf, 1 B\)](#)

[annexe 2 \(pdf, 1 B\)](#)

[annexe 3 \(pdf, 1 B\)](#)

Prolonger

Boite Noire

URL source: <https://blogs.mediapart.fr/marie-quetier/blog/150318/lavenir-des-emplois-au-sein-du-groupe-arkea>